

### Mise au point de filets-trappes sans danger pour les phoques

*FLAG Est-Finlande*

Lac Saimaa, Finlande

#### Présentation du projet

**Le phoque annelé d'eau douce du lac Saimaa est le seul mammifère endémique de Finlande et l'espèce de phoque la plus menacée dans le monde. L'un des principaux dangers auxquels l'animal est confronté est la noyade dans les filets de pêche. Mais ce genre d'accident implique également de lourdes pertes pour le pêcheur: ses filets sont déchirés et une grande partie des prises est consommée par le phoque. Des pêcheurs ont donc œuvré avec des écologistes et des scientifiques pour mettre au point un filet-trappe qui protège les prises sans nuire aux phoques.**



Les mesures de protection du phoque annelé du Saimaa, notamment l'interdiction des filets-trappes, affecte de façon importante la pêche commerciale locale, et donc les moyens de subsistance des 30 ménages qui en vivent sur le lac. C'est pourquoi des pêcheurs ont proposé au FLAG Est-Finlande de mettre au point et de tester un filet-trappe de ponton inoffensif pour les phoques. Il s'agissait de s'inspirer de l'expérience en cours dans la mer Baltique, mais d'adapter le filet aux eaux intérieures.

Le FLAG a essentiellement joué un rôle d'animation. Il a réuni pêcheurs, écologistes et scientifiques et facilité l'obtention d'un financement de l'Axe 3 du FEP afin de développer et de tester un filet-trappe dont l'ouverture est obstruée, de sorte que les poissons cibles (perche, sandre et corégone blanc), plus petits que le saumon et que le corégone pêchés dans la Baltique, puissent entrer dans la nasse mais pas le phoque du Saimaa (plus petit aussi que le phoque gris de la Baltique). Un coordinateur a été engagé pour organiser le projet et 6 pêcheurs professionnels testent le filet-trappe depuis un peu plus de deux ans.



Photos: Juha Taskinen

## Principaux enseignements à tirer

- › **Pertinence par rapport aux thématiques FARNET :** innovation, environnement, culture et société
- › **Résultats :** Les essais se poursuivent, mais les résultats sont déjà tellement encourageants que la législation nationale sur la pêche devrait bientôt changer afin d'autoriser de nouveau l'utilisation de filets-trappes dans le Saimaa. Cela devrait réduire la pêche au filet et les risques qu'elle entraîne pour les phoques, tout en sauvegardant les prises des pêcheurs et les revenus qui en résultent. On cherche maintenant à valoriser ces résultats à travers du projet LIFE de 5 millions d'euros qu'a obtenu depuis l'office finlandais des forêts et des parcs pour améliorer la protection du phoque annelé du Saimaa. Il s'agira notamment de développer davantage la sélectivité de la pêche et de diversifier les espèces de poisson capturées dans la région.
- › **Transférabilité :** Le statut protégé des phoques est un problème commun à de nombreuses pêcheries de la mer Baltique. Ce projet a donc un potentiel de transférabilité élevé pour les territoires qui ont de la difficulté à concilier la protection environnementale avec la viabilité économique des entreprises de pêche locales. Concrètement, deux options se présentent : soit simplement adopter la technologie telle quelle, soit, comme c'est le cas ici, impliquer les pêcheurs pour l'adapter à d'autres contextes.
- › **Conclusion :** Le projet illustre bien la façon dont des pêcheurs peuvent devenir des acteurs dans la recherche de meilleures conditions économiques, tout en contribuant à la sauvegarde d'une espèce protégée qui constitue habituellement une menace pour leur activité. Le tout a été accompli en participant à une chaîne d'innovation ascendante.

## Coût total et contribution du FEP

**Coût total du projet :** 239 000 €

**Axe 3 du FEP :** 102 770 € (43 %)

**Cofinancement national :** 136 230 € (57 %)

**Axe 4 du FEP :** animation

### Informations relatives au projet

**Titre :** Mise au point de filets-trappes sans danger pour les phoques dans la zone du lac Saimaa

**Durée :** 2011 – ...

**Etude de cas :** avril 2013

**Porteur du projet**

FLAG Est-Finlande

Pekka Sahama

Email : [pekka.sahama@kerimaki.fi](mailto:pekka.sahama@kerimaki.fi)

Tél. +358 50 550 2100

[Vidéo d'un filet-trappe en action](#)

[Fiche du FLAG Est-Finlande](#)

**Éditeur :** Commission européenne, direction générale des affaires maritimes et de la pêche, directeur général.

**Décharge de responsabilité :** La direction générale des affaires maritimes et de la pêche est responsable de la production de ce document mais pas de son contenu. Elle ne garantit pas l'exactitude des données.